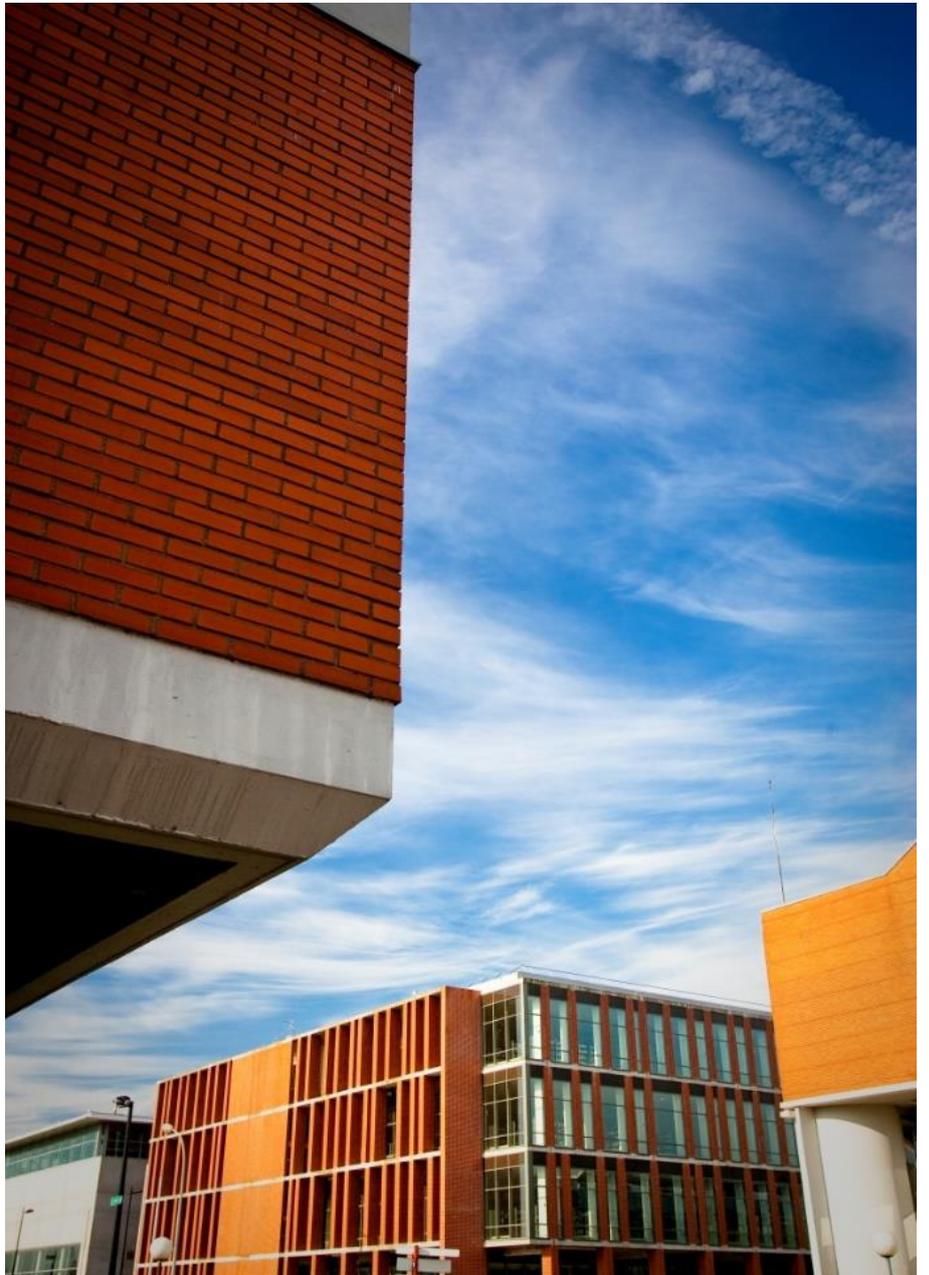


**DÉBUTEZ OU  
POURSUIVEZ  
L'ALLEMAND,  
L'ESPAGNOL,  
L'ITALIEN ET LE  
PORTUGAIS À  
L'UNIVERSITÉ  
DU HAVRE.**



**DEPARTEMENT  
DES LANGUES  
ROMANES ET  
GERMANIQUES**



Tous les étudiants de l'université du Havre doivent obligatoirement étudier une (ou plusieurs) langue(s) étrangère(s) dans le cadre de leur formation afin :

- d'intégrer le marché du travail avec une (ou plusieurs) langues dont la pratique est reconnue à l'échelle internationale,
- d'être immédiatement opérationnels dans la langue de l'entreprise d'accueil lors d'un stage à l'étranger,
- d'avoir la possibilité d'effectuer une période d'étude à l'étranger (ERASMUS, CREPUQ, ISEP, U8, accords bilatéraux, conventions), tout en validant leur diplôme.

En faisant la découverte ou en poursuivant l'étude d'une ou plusieurs de ces langues, dans le cadre de votre formation, en langue(s) obligatoire(s) ou en option(s) supplémentaire(s), vous pourrez :

- effectuer une période de mobilité dans une université étrangère où cette langue est pratiquée,
- vous exprimer dans une autre langue que l'anglais, nécessité dans un monde désormais plurilingue,
- travailler par la suite dans un contexte plurilingue européen et mondial,
- profiter d'un réseau d'échanges unique, tant sur le plan national que régional, pour votre formation professionnelle ou votre développement personnel,
- acquérir des connaissances en civilisation et en littérature permettant de mieux appréhender la vie quotidienne et culturelle d'autres pays européens et d'Amérique Latine,
- Mieux comprendre les enjeux économiques, sociaux et politiques auxquels nous sommes confrontés dans un monde globalisé,
- découvrir d'autres façons de vivre, d'autres modes de fonctionnement et d'organisation, d'autres réponses à des problèmes communs... Bref, vous cultiverez une grande ouverture d'esprit !

Il existe aussi la possibilité de **préparer un Diplôme Universitaire de langue et civilisation**. (voir les conditions selon chaque langue)

Enfin, les cours de langue accueillent également chaque année des **auditeurs libres**.

## ALLEMAND

L'**allemand** est, avec environ 120 millions de locuteurs (Allemagne, Autriche, Suisse, certains pays de l'Est), la langue la plus parlée en Europe et aussi l'une des trois langues de travail de la Commission européenne avec l'anglais et le français.

Dans un monde où la maîtrise d'au moins deux langues étrangères est souvent exigée, la pratique de l'allemand est donc un atout majeur pour qui souhaite effectuer une carrière administrative ou scientifique européenne, mais aussi commercer ou travailler avec les entreprises allemandes et autrichiennes. L'allemand est ainsi, après l'anglais, la langue la plus demandée sur le marché de l'emploi en Europe. L'économie française manque cependant cruellement de cadres maîtrisant l'allemand dans l'industrie et les services, les grands groupes germaniques présents sur le marché mondial étant également demandeurs de personnel qualifié de toutes nationalités. Du fait de son vieillissement démographique et de son statut de première puissance économique européenne, l'Allemagne, également premier marché et premier pays exportateur européen, est en effet le principal pays de l'Union Européenne recrutant actuellement massivement des cadres étrangers dans tous les secteurs, pour le travail en Allemagne ou dans des filiales basées dans d'autres pays. Enfin, plus généralement, la langue allemande permet aussi de mieux appréhender tous les domaines de la culture européenne auxquels l'Allemagne et l'Autriche ont contribué par le passé et continuent de le faire aujourd'hui.

### POURQUOI continuer l'ALLEMAND ?

- **première langue européenne** : avec environ 120 millions de locuteurs, l'allemand est la langue la plus parlée en Europe.
- **un atout pour la vie professionnelle** : L'allemand est, **après l'anglais, la langue la plus demandée sur le marché de l'emploi en Europe**. Au moment où **l'économie française manque de cadres maîtrisant l'allemand dans l'industrie et les services**, moins d'élèves et d'étudiants étudient cette langue.
- **un plus pour des carrières internationales** : l'Allemagne est la première puissance économique européenne ainsi que le premier partenaire commercial de la France et les entreprises allemandes présentes sur le marché mondial recherchent du personnel qualifié.
- **une langue des sciences et de la technologie** : l'allemand est la deuxième langue pratiquée dans les sciences.
- **une langue des lettres et des sciences humaines** : découvrez les grands auteurs dans le texte original !
- **une langue de communication** : de nombreux sites Internet sont rédigés en allemand et un livre sur dix est publié dans cette langue.
- **une langue au top de la scène artistique** : théâtre, musique, danse, arts visuels, design, l'Allemagne, et en particulier Berlin, attire les artistes !
- **une langue d'échange** : il existe **un réseau unique de programmes d'échanges et de nombreuses bourses d'études et de recherche**, tant au niveau national que régional. À l'université du Havre, le **Programme Erasmus+** permet d'étudier en Licence 2, Licence 3 ou Master dans l'une des 11 universités partenaires allemandes ou autrichiennes, pendant six mois ou un an, avec validation des études grâce au système de crédits ECTS (renseignements auprès du Service des Relations Internationales (SRI)). À la Faculté des Affaires Internationales, possibilité de suivre des **cursus avec double diplôme au Pôle International de Management (PIM) et en Droit**.

## Comment continuer l'allemand à l'université du Havre ?

- Possibilité de choisir l'allemand en **langue vivante 1 ou 2 (LV1 ou LV2)** dans la plupart des formations dispensées à la Faculté des Affaires Internationales et à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, ainsi qu'à l'IUT.
- Sinon, **dans toutes les filières de Licence, choix possible de l'allemand en tant qu'Unité Libre (UL)** (Les UL sont des unités d'enseignement du 2nd semestre mais les cours de langue étant conçus sur une année universitaire complète, l'étudiant devra s'inscrire dans la langue de son choix dès le premier semestre, un système de bonification permettant de prendre en compte les résultats obtenus au premier semestre)
- **En Licence de Droit, possibilité de suivre un enseignement d'allemand en tant qu'option** (si l'allemand n'a pas été choisi comme LV1 ou UL).
- Pour tout étudiant, possibilité de suivre des enseignements d'allemand (3 ou 4 heures par semaine) en vue d'obtenir en plus un **Diplôme universitaire de Langue (DUL)** (Les droits d'inscription varient selon le statut de l'étudiant, se renseigner auprès de la scolarité centrale de l'Université)
- Toute personne, non inscrite dans une des filières de l'Université, peut également prendre une inscription en D.U. de langue (Il n'existe plus de niveau « grands débutants » pour l'allemand)

### Partir étudier en Allemagne ou en Autriche

#### Les échanges ERASMUS

L'université du Havre compte 12 universités allemandes ou autrichiennes partenaires dans le cadre du programme Erasmus+, permettant d'étudier en Licence 3 ou en Master dans une université allemande ou autrichienne pendant six mois ou un an, avec validation automatique des études grâce au système de crédits ECTS.

La Faculté des Affaires Internationales et la Faculté des Lettres et Sciences Humaines ont des accords (selon les diplômes) avec les universités de Bayreuth, de Dresde, d'Hanovre, d'Oldenburg et de Vienne.

Pour des informations pratiques : <https://www.univ-lehavre.fr/spip.php?rubrique48>

#### Les doubles diplômes

**Au Pôle International de Management (PIM) (Faculté des Affaires Internationales) :**

Double diplôme franco-allemand en commerce international avec l'Universität Carl Von Ossietzki à Oldenburg (Land de Basse-Saxe)

En **Droit (Faculté des Affaires Internationales)**, dans le cadre de la Hanse Law School (Brême, Oldenburg)

### Partir travailler en Allemagne ou en Autriche

Pour devenir assistant de langue

#### Vous devez

- avoir validé au minimum une L1
- posséder un niveau B1 de langue.
- remplir un dossier de candidature et être retenu après examen de celui-ci par le CIEP

Pour plus d'informations :

[www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger/comment-poser-candidature](http://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger/comment-poser-candidature)

Contact :

[helene.rabaey@univ-lehavre.fr](mailto:helene.rabaey@univ-lehavre.fr)

## ESPAGNOL

L'espagnol est parlé par environ 559 millions de locuteurs. C'est la langue maternelle de plus de 400 millions de personnes et la langue officielle de 21 pays. Elle est indispensable sur le continent américain notamment en Amérique centrale et en Amérique du Sud mais est également très utilisée aux États-Unis, car elle est pratiquée dans la communauté hispanique, la deuxième communauté du pays en nombre d'habitants. Au niveau européen elle gagne du terrain comme seconde langue dans de nombreux pays, après l'anglais et l'Espagne est un des pays importants de l'Union Européenne avec une histoire culturelle très riche au carrefour des influences méditerranéennes et une innovation créatrice qui s'est accélérée depuis les dernières décennies.

### Comment continuer l'espagnol à l'université du Havre ?

- **En Licence**

L'étudiant peut choisir de continuer les langues qu'il a passées au baccalauréat, il a alors la possibilité d'intégrer un groupe d'espagnol de niveau confirmé (B1).

- En choisissant l'espagnol en **langue vivante 1 ou 2 (LV1 ou LV2), ce qui est possible** dans la plupart des formations dispensées à la Faculté des Affaires Internationales et à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, ainsi qu'à l'IUT.
- Sinon, **il est possible de choisir l'espagnol en tant qu'Unité Libre (UL)** (Les UL sont des unités d'enseignement du 2nd semestre mais les cours de langue étant conçus sur une année universitaire complète, l'étudiant devra s'inscrire dans la langue de son choix dès le premier semestre, un système de bonification permettant de prendre en compte les résultats obtenus au premier semestre)
- **En Licence de Droit, il est aussi possible de suivre un enseignement d'espagnol en tant qu'option** (si l'espagnol n'a pas été choisi comme LV1 ou UL).
- Pour tout étudiant, il est possible de suivre des enseignements d'espagnol (3 ou 4 heures par semaine) en vue d'obtenir en plus un **Diplôme universitaire de Langue (DUL)**  
(NB : Les droits d'inscription varient selon le statut de l'étudiant, se renseigner auprès de la scolarité centrale de l'Université. Il faut aussi contacter assez rapidement le secrétariat des LRG de sorte à identifier les cours compatibles avec votre emploi du temps)

Les enseignements et le volume horaire varient en fonction des diplômes.

En **Licence** les cours incluent des cours de communication orale et écrite, traduction, grammaire, civilisation, littérature (pour les diplômes de Lettres et Sciences Humaines) sur des thématiques variées. Le volume horaire des enseignements est supérieur ou égal à 3h de langue par semaine.

- **En Master**

La plupart des Masters de l'Université comporte des cours de langue notamment les Master du PIM (Pôle International de Management). Suivant les diplômes, les enseignements de langue vont de 2h à 4h de langue par semaine et sont focalisés sur une langue de spécialité adaptée aux spécificités du Master concerné.

Vous avez aussi la possibilité de choisir une langue en bonus (Masters du PIM) ou en DU (tous les Masters de l'Université). Dans ce dernier cas, contactez au plus vite le secrétariat des LRG ou le directeur de département de sorte à identifier les cours compatibles avec votre emploi du temps.

## **Un Master spécialisé :**

L'espagnol et la culture latino-américaine vous passionnent, vous pouvez préparer un Master Management International spécialisation Échanges avec l'Amérique Latine

Destiné aux étudiants venant d'une licence (Master 1) ou d'un Master 1 (Master 2).

Espagnol et portugais obligatoires :

Master 1 : 72h d'espagnol – 56h de portugais

Master 2 : 58h30 d'espagnol – 56h de portugais

Stages à l'étranger obligatoires en Master 1 et en Master 2

Sélection sur dossier.

## **Partir étudier en Espagne ou en Amérique Latine**

### Les échanges ERASMUS et les conventions internationales

La Faculté des Affaires Internationales et la Faculté des Lettres et Sciences Humaines ont des accords (selon les diplômes) avec les universités de Grenade, Las Palmas de Gran Canaria, Madrid (Universidad Complutense), Malaga, Murcia, Saragosse, Séville, Valencia, Valladolid, permettant d'étudier en Licence 3 ou en Master dans une université espagnole ou latino-américaine pendant six mois ou un an, avec validation automatique des études grâce au système de crédits ECTS.

Il existe aussi des conventions avec le Mexique et la Colombie.

Pour toute information pratique : <https://www.univ-lehavre.fr/spip.php?rubrique48>

## **Partir travailler en Espagne ou en Amérique Latine**

Pour devenir assistant de langue en Colombie, au Costa Rica, en Équateur, en Espagne, au Mexique

### Vous devez

- avoir validé au minimum une L1 (pour l'Espagne) et une L3 (pour les pays latino-américains)
- posséder un niveau B1 de langue
- remplir un dossier de candidature et être retenu après examen de celui-ci par le CIEP

### Pour plus d'informations :

[www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger/comment-poser-candidature](http://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger/comment-poser-candidature)

### Contact :

[helene.rabaey@univ-lehavre.fr](mailto:helene.rabaey@univ-lehavre.fr)

# ITALIEN

L'italien est parlé par 120 millions de personnes dans le monde. C'est la langue de l'un des pays fondateurs de l'Union européenne. L'histoire, la littérature, les arts plastiques, le cinéma, le design et la mode témoignent du rayonnement culturel de l'Italie à travers les siècles jusqu'à nos jours, tandis que les PME y rivalisent d'ingéniosité.

## Comment débiter l'italien à l'université du Havre ?

- Possibilité de choisir l'italien en **langue vivante 2** dans de nombreuses formations dispensées à la Faculté des Affaires Internationales et à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, ainsi qu'à l'IUT.
- Sinon, **dans toutes les filières de Licence, choix possible de l'italien en tant qu'Unité Libre (UL)** (Les UL sont des unités d'enseignement validées au 2nd semestre mais les cours de langue étant conçus sur une année universitaire complète, l'UL de langue devra être suivie dès septembre, un système de bonification permettant de prendre en compte les résultats obtenus au premier semestre)
- Pour tout étudiant, possibilité de suivre des enseignements d'italien (3 ou 4 heures par semaine) en vue d'obtenir en plus un **Diplôme universitaire de Langue (DUL)** (Les droits d'inscription varient selon le statut de l'étudiant, se renseigner auprès de la scolarité centrale de l'Université)
- Toute personne, non inscrite dans une des filières de l'Université, peut également prendre une inscription en D.U. de langue. Le premier niveau d'Italien correspond à un niveau débutant.  
NB : Si vous avez déjà fait de l'italien, **il est aussi possible de vous perfectionner** en intégrant, le groupe correspondant à votre niveau, lorsque votre emploi du temps le permet. N'hésitez pas à contacter directement l'enseignant.

## Partir étudier en Italie

### Les échanges ERASMUS

La Faculté des Affaires Internationales et la Faculté des Lettres et Sciences Humaines ont des accords (selon les diplômes) avec l'université de Gênes, de Rome (Università La Sapienza), permettant d'étudier en Licence 3 ou en Master dans une université italienne pendant six mois ou un an, avec validation automatique des études grâce au système de crédits ECTS.

Pour des informations pratiques : <https://www.univ-lehavre.fr/spip.php?rubrique48>

## Partir travailler en Italie

Pour devenir assistant de langue

### Vous devez

- avoir validé au minimum une L2
- posséder un niveau B1 de langue
- remplir un dossier de candidature et être retenu après examen de celui-ci par le CIEP

Pour plus d'informations :

[www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger/comment-poser-candidature](http://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger/comment-poser-candidature)

Contact :

[helene.rabaey@univ-lehavre.fr](mailto:helene.rabaey@univ-lehavre.fr)

## PORTUGAIS

La population totale des 10 pays ayant le portugais pour langue officielle est de 276 millions d'habitants en 2015, ce qui représente le 7e espace linguistique au monde. Le portugais est une langue d'avenir en pleine expansion du fait notamment du poids de plus en plus important du Brésil (pays émergent) sur la scène internationale au niveau économique et politique. Le Portugal est un pays en pleine mutation au sein de l'Union Européenne avec une culture historique et contemporaine de très haut niveau.

### Comment débiter le portugais à l'université du Havre ?

- Possibilité de choisir le portugais en **langue vivante 2 (LV2)** dans de nombreuses formations dispensées à la Faculté des Affaires Internationales et à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, ainsi qu'à l'IUT.
- Sinon, **dans toutes les filières de Licence, choix possible du portugais en tant qu'Unité Libre (UL)** (Les UL sont des unités d'enseignement validées au 2nd semestre mais les cours de langue étant conçus sur une année universitaire complète, l'UL de langue devra être suivie dès septembre, un système de bonification permettant de prendre en compte les résultats obtenus au premier semestre)
- Pour tout étudiant, possibilité de suivre des enseignements de portugais (3 ou 4 heures par semaine) en vue d'obtenir en plus un **Diplôme universitaire de Langue (DUL)** (Les droits d'inscription varient selon le statut de l'étudiant, se renseigner auprès de la scolarité centrale de l'Université). Le premier niveau de portugais correspond à un niveau débutant.
- Toute personne, non inscrite dans une des filières de l'Université, peut également prendre une inscription en D.U. de langue.

NB : Si vous avez déjà fait du portugais, **il est aussi possible de vous perfectionner** en intégrant, le groupe correspondant à votre niveau, lorsque votre emploi du temps le permet. N'hésitez pas à contacter directement l'enseignant.

L'université du Havre propose aussi l'**UL BRESIL : Histoire, culture et société**. L'objectif de ce cours est de sensibiliser l'étudiant à la réalité brésilienne, concernant la force du passé qui est toujours présent dans les rapports sociaux, dans la culture et dans l'économie. Dans ce cours d'introduction l'étudiant doit comprendre la réalité profonde du Brésil contemporain.

### Partir étudier au Portugal ou au Brésil

#### Les échanges ERASMUS et le Consortium G8

La Faculté des Affaires Internationales et la Faculté des Lettres et Sciences Humaines ont des accords (selon les diplômes) avec les universités portugaises de Lisbonne et de Santarem ainsi qu'avec l'université de Fortaleza au Brésil, permettant d'étudier en Licence 3 ou en Master dans une université espagnole ou latino-américaine pendant six mois ou un an, avec validation automatique des études grâce au système de crédits ECTS.

Pour des informations pratiques : <https://www.univ-lehavre.fr/spip.php?rubrique48>

## **Partir travailler au Portugal ou au Brésil**

Pour devenir assistant de langue

### Vous devez

- avoir validé au minimum une L2
- posséder un niveau B1 de langue
- remplir un dossier de candidature et être retenu après examen de celui-ci par le CIEP

### Pour plus d'informations :

[www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger/comment-poser-candidature](http://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger/comment-poser-candidature)

### Contact :

helene.rabaey@univ-lehavre.fr



**Pour des renseignements complémentaires :**

Secrétariat des Langues Romanes et Germaniques : Agnès Maraine  
agnes.maraine@univ-lehavre.fr  
tél : 02 35 21 72 09

Présidente de la Section des Langues Romanes : Susana Bleil  
susanableil@gmail.com tél : 02 32 74 41 10

Présidente de la Section des Langues Germaniques : Valérie Courel  
valerie.courel@univ-lehavre.fr tél : 02 32 74 45 30

Directrice du département des Langues Romanes et Germaniques : Hélène Rabaey  
helene.rabaey@univ-lehavre.fr tél : 02 32 74 41 56

